

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

(affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 25 novembre 2011

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le 25 novembre 2011 à 20 heures à la mairie sous la présidence de M. Jean-Claude DUGENEST, maire.

Présents : DUGENEST Jean-Claude, FORTINEAU Vincent, FLEUR Cyril, ELIES Christian, BONESME Christiane, LABERGERE Marcel, GUILBAUD Monique, MAZAL Chantal, FRAGNIER Jacques, ABIAN Vincent, PINET Franck, Patricia CARON

Absente excusée : GRAND Gérard, GALLAND Raymond

Madame MAZAL est désignée comme secrétaire de séance.

Révision des tarifs communaux : pour application au 1^{er} janvier 2012

- Camping : le conseil municipal adopte une augmentation moyenne de 6 % sur les tarifs d'occupation du camping et une d'environ 2 % sur la location des mobiles homes à la semaine
 - Cimetière : les prix de vente au m² pour une concession au cimetière et la case au columbarium n'ont pas été réévalués depuis le 1^{er} janvier 2007, à compter du 1^{er} janvier 2012, le prix de vente au m² sera de 50 € et la case de columbarium à 450 € (comprenant la concession 25 € et la location de la case pour 25 ans à 425 €)
 - Cantine : le conseil municipal adopte une augmentation de 4 % pour le repas cantine, qui passera à 3.00 €
 - Garderie : le prix de la garderie est fixé à 1.50 € par jour
 - Tennis : l'utilisation du court de tennis reste gratuite
 - Salle polyvalente : Une augmentation de 5 € pour les particuliers et les associations de la commune et 10 € pour les particuliers et associations hors commune
 - Vaisselle cassée pour la salle polyvalente : il est décidé le maintien des tarifs en vigueur.
- (Voir tarif en annexe)

Autorisation de mandatement des dépenses avant le vote du budget

Dans l'attente du vote du budget primitif 2012, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager et liquider des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2011.

Demande de subvention de la coopérative scolaire :

Le conseil municipal adopte une subvention de 183 € pour le goûter de Noël et 330 € pour les cadeaux de Noël des trois classes de l'école de Fresselines. Cette subvention sera versée à la coopérative scolaire.

Contrat assurance du personnel :

Pour l'assurance incapacité de travail-maternité, du personnel communal relevant du régime spécial CNRACL, un nouveau contrat d'un an sera souscrit à la CNP

Demande subventions DETR 2012 :

Le conseil municipal décide de maintenir les demandes pour l'acquisition d'une lame de déneigement ainsi que le remplacement des lanternes au bourg et l'extension des installations chemin des Frères Goncourt qui avaient été déposées en 2011.

Contrat pour le déneigement des voies départementales : renouvellement

Par convention le Conseil Général de la Creuse autorise et rémunérera la commune pour déneiger la route départementale n° 44 entre les PR 50 + 062 et 55 + 177.

Proposition de la Préfecture : convention « voisins vigilants » :

La Préfecture propose un protocole qui consiste à mettre en place une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour des habitants d'un même quartier et qui signalent à la gendarmerie les faits qui attirent défavorablement leur attention. Le conseil municipal après en avoir délibéré refuse de signer ce protocole.

Passerelle de Puy Guillon :

Monsieur le Maire signale le mauvais état de plusieurs piles de la passerelle de Puy Guillon. Une visite a eu lieu avec les techniciens du SIERS et Monsieur Honnorat de la DDT. Compte tenu pour les réparations de la nécessité de travailler dans le lit de la rivière, dans un site inscrit, classé ZNIEFF et Natura 2000, il convient au préalable de monter un dossier loi sur l'eau et de faire évaluer le coût des travaux. Un rendez-vous a été pris avec Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture.

Personnel communal :

- **Document unique** : le maire rappelle qu'il est nécessaire de rédiger un document reprenant tous les risques encourus par les agents et indiquant les solutions qui peuvent être apportées. Le maire propose de demander l'aide de Centre de Gestion de la Creuse afin d'établir ce document. Le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à signer tout acte à intervenir.
- **Vœu sur la formation du personnel** : Le maire donne lecture du courrier du CNFPT qui dénonce la conséquence de la loi de finances rectificative pour 2011 abaissant le taux de cotisations de 1 % à 0.9 % qui amènera le CNFPT à ne plus rembourser certains frais annexes à la formation et seront donc à la charge de la commune. Le maire propose l'adoption d'un vœu pour le rétablissement de la cotisation à 1 %. Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

Date des réunions de commissions :

La commission bâtiments se réunira le mardi 10 janvier à 10 h

La date de réunion de la commission voirie sera à fixer avec Raymond GALLAND.

Décision modificative : Afin de pourvoir au dégrèvement de la taxe foncière sur le FNB en faveur des jeunes agriculteurs il convient de diminuer le compte 60636 de 20 € et d'augmenter le compte 7391171 de 20 €.

Questions diverses :

- **Indemnités de conseil au receveur municipal** : Le Conseil Municipal donne son accord (une abstention, 11 voix pour) pour que soit accordée au receveur municipal M VANGAEVEREN Jean-Philippe l'indemnité de conseil soit la somme de 378.33 € N_t calculée selon la procédure réglementaire.
- **Siers : application du règlement de collecte** : Monsieur le Maire signale que le SIERS a mis en place un règlement de collecte des déchets ménagers consultable sur le site internet du syndicat. Il signale également que le transfert de compétence s'accompagne du transfert des pouvoirs de police liés à son exercice sauf opposition avant le 1 décembre 2011. Le SIERS demandera pour cela l'assermentation des conseillers du tri. Le conseil municipal ne s'oppose pas à ce projet et contractualisera avec le syndicat.
- **Rapport de l'inspection de la cantine par les services de santé (DSV)** : celui-ci fait ressortir quelques anomalies mineures, il signale également que de gros efforts ont été apportés au niveau des locaux et des équipements.
- **Rapport activité SDEC** : Ce rapport met en évidence les travaux réalisés sur le département par le SDEC, leurs montants, l'évolution de la gestion financière du syndicat ainsi que les perspectives pour 2012.
- **Alarme mairie** : Un devis sera demandé à Philippe BONESME afin de trouver une solution adéquate.
- **Lit Maurice Rollinat** : La famille de M Calmejane qui fut instituteur à Fresselines dans les années 20, possédait le lit de Maurice Rollinat ; elle a décidé d'en faire don à la commune. Le conseil municipal lui adresse ses remerciements.
- **Courrier Compagnie Taïko** : La compagnie remercie la mairie du prêt de la salle polyvalente et du local au dessus de l'école en offrant aux enfants une représentation gratuite.
- **Pot de Fin d'année** : il aura lieu le Vendredi 30 décembre à 18 h dans la salle polyvalente
- **Père Noël** : Celui-ci viendra rendre visite aux enfants le mercredi 21 décembre à 14 heures et leur proposera un tour en calèche
- **Distribution des colis** : Les colis seront distribués le jeudi 15 décembre et le vendredi 16 décembre.
- **Recensement 2012** : Nelly BARBAUD est retenue comme coordinateur et son temps de travail sera augmenté de 4 h durant la période concernée du 15 janvier au 15 février 2012. Deux agents recenseurs seront recrutés selon les modalités légales. Un article paraîtra dans le bulletin municipal afin d'en informer la population.

La séance est levée à 23 h

Le Maire,
Jean-Claude DUGENEST